

# Don de gamètes : juste savoir si ça a aidé ?

Je compte faire un don d'ovocytes dans l'anonymat. Peut-on quand même savoir si ça a aidé quelqu'un ?

Par La rédaction d'Allodocteurs.fr

Rédigé le 28/01/2011



Don de gamètes : juste savoir si ça a aidé ?



**Les réponses avec le Dr Jean-Marie Kunstmann, directeur du CECOS de l'hôpital Cochin et le Dr Sylve Epelboin, gynécologue-obstétricienne à l'hôpital Bichat Claude Bernard (AP-HP) :**

"Pour l'instant, on ne donne pas l'information pour savoir si cela a permis réellement de donner une grossesse et c'est vrai que beaucoup de donneuses nous disent qu'elles auraient quand même aimé savoir si cela a permis de concevoir un bébé. Le don d'ovocytes est un geste plus lourd à assumer que le don de sperme mais on leur dit bien qu'elles ont donné une chance incroyable à un couple. Une insémination, une **fécondation in vitro**, on ne sait jamais si ça va réussir cette fois-ci, la fois suivante.

"Il me semble que c'est très important de le dire à la donneuse, parce qu'elle se pose la question ensuite et si c'est non, la fécondation in vitro n'a pas marché. Il me semble qu'il n'y a pas d'effets péjoratifs.

"A contrario, certaines peuvent être déçues si on leur disait que cela n'a pas permis de donner un bébé... Comme c'est une prise en charge relativement lourde, elles vont se dire qu'elles ont fait tout ça pour rien, alors qu'en fait elles ont donné un espoir extraordinaire à une patiente qui simplement n'a pas eu de chance sur un plan statistique tout ne s'est pas concrétisé."

**En savoir plus :**

- [Don de gamètes : le pour et le contre d'une levée de l'anonymat](#)

**Questions/réponses :**

- **La levée de l'anonymat** était prévue dans le projet de loi sur la révision des lois de bioéthique. Est-ce toujours le cas ?  
**Pourquoi ne pas laisser le choix** aux donneurs de lever ou ne pas lever le secret de leur identité ?  
[Voir la réponse en vidéo\\*](#)
- **Quel est l'état de conscience** des donneurs ? Sont-ils actuellement responsabilisés dans leur don ?  
[Voir la réponse en vidéo\\*](#)
- **Comment cela se passe-t-il** dans les pays où on a levé l'anonymat ? Les donneurs sont-ils sollicités ?  
[Voir la réponse en vidéo\\*](#)
- **Mes enfants sont nés** d'un don de gamètes. J'ai donné des ovocytes. Tous ces enfants risquent-ils de se retrouver un jour ?  
[Voir la réponse en vidéo\\*](#)
- **Si ma sœur est stérile**, je ne pourrai pas lui donner d'ovules ? Cela aurait permis d'avoir un enfant qui lui ressemble, avec des gènes identiques.  
[Voir la réponse en vidéo\\*](#)

\* Les réponses avec le Dr Jean-Marie Kunstmann, directeur du CECOS de l'hôpital Cochin et le Dr Sylve Epelboin, gynécologue-obstétricienne à l'hôpital Bichat Claude Bernard (AP-HP)

### Sponsorisé par Ligatus



110 € - Samsung Galaxy A10 32 Go Double SIM Noir  
[Samsung Galaxy A10 32...](#)



Je sais que vous m'adorez déjà... lovewave HAUT DE MAILLOT DE BAIN ADDICTED  
97 €



69,99 €  
[Bureau informatique HE...](#)

Publicité

Ethique, Bioéthique

Droits du patient

Assistance médicale à la procréation

f Partager

Twitter

g+ Partager

Email

Réagir



Abonnez-vous à notre newsletter

Votre email

S'inscrire

### Réagir à cet article

Pour réagir à cet article merci de vous identifier

► [Se connecter](#) / [S'inscrire](#)